

déi Lénk

CHAMBRE DES DEPUTES

Entrée le:

20 MAI 2014

307

Justin Turpel
Député

Luxembourg, le 20 mai 2014

Objet: Question parlementaire concernant les négociations en cours sur le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement, dénommé TTIP

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser à **Madame la Ministre de la Santé** la question parlementaire suivante :

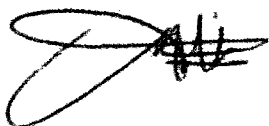
Ce lundi 19 mai, le 5^e round des négociations entre les Etats-Unis et l'Union Européenne vient de débiter sur base d'un mandat tenu secret et devenu public suite à des fuites.

L'analyse du mandat de négociation a mené des organisations de la société civile luxembourgeoise (à savoir ASTM, Aleba, Bio-Lëtzebuerg, Caritas Luxembourg, Cercle de coopération des ONG de développement, FNCTTFEL, Greenpeace Luxembourg, LCGB, LëtzebuergerJongbaueren a JongwënzerAsbl, Mouvement écologique, OGBL, Syprolux, Union luxembourgeoise des consommateurs) à demander « l'arrêt immédiat » des négociations.

Dans leur prise de position commune, ces organisations craignent notamment des conséquences dangereuses en matière des normes de santé ainsi que dans l'exécution des services de santé en tant que service public inhérentes au mandat de négociation de la Commission Européenne.

Madame la Ministre, quelle est votre position concernant les dangers concrets qu'énumèrent ces organisations de la société civile dans leur analyse ?

Respectueusement,



Justin Turpel
Député